

Publication
éditée par le
Collectif des
Retraités.es
CGT du
Bassin
Mâconnais

Syndicat CGT
des Retraités.es
Place des Cordeliers,
71000 MACON

Les 1^{er} et 3^{ème} lundi
du mois
de 14h30 à 17h.

06 83 46 59 08.

multi-pro-
retraitescgt.macon
@orange.fr

[www.cgt-macon.org/
actualites/](http://www.cgt-macon.org/actualites/)

Directeur de
publication
B.MALDONADO

Responsable
de rédaction
M.FREMY

La France en panne ? Et si on arrêta de regarder le spectacle ?

« LECORNUS bis » chaque semaine, c'est la comédie des castings dans le seul but de poursuivre une politique d'austérité au mépris des attentes de la population avec les remises en cause de tous les conquits sociaux et démocratiques.

Les trois fortes mobilisations de la rentrée qui ont rassemblé en tout 2 millions de personnes n'ont pas suffi à faire reculer les gouvernants au service des grands capitalistes.

Ces derniers sont arc-boutés sur la poursuite de l'accumulation de profits. En 2024, les entreprises ont bénéficié de **211 milliards d'€ d'aides publiques**. Leur résultat fiscal est de **259 milliards d'€ sur lesquels** ils prélèvent **73 milliards d'€ de dividendes** et **25 milliards d'€ en rachats d'actions**.

La crise se résume ainsi : **les grandes fortunes se gavent au détriment de tout ce qui est utile à la population**. La droite extrême regarde ailleurs, détour-

-ne la colère et divise les travailleurs.euses. Oui l'extrême droite est un poison pour le monde du travail.

Les médias Bollorisés imposent un climat anxiogène.

Ainsi les bruits de bottes et le refrain appelant à se serrer la ceinture vont de concert pour écraser l'espoir.

Mais comment imposer d'autres règles au grand patronat ?

Nous avons l'expérience de gouvernements de progrès en France et dans le monde qui ont vite renoncé face aux fonds spéculatifs, aux lobbies, à ceux qui jouent avec les monnaies.

Dans notre histoire, c'est le peuple uni et mobilisé qui a imposé des conquêtes sociales.

C'est bien sous la pression des peuples qu'une première victoire pour la paix a été obtenue à Gaza.

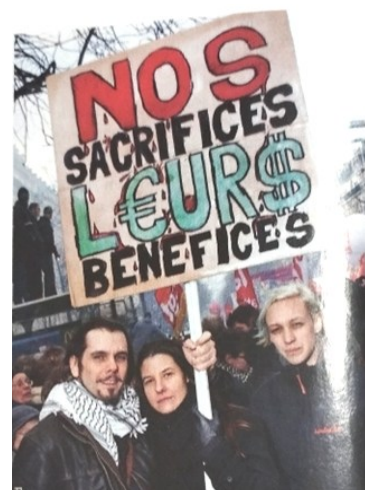
C'est bien sous la pression du mouvement populaire que la

réforme des retraites est remise à l'ordre du jour.

Retraité.es comme actives-actifs, nombreuses, nombreux, nous avons les mêmes attentes. Notre syndicat CGT des retraités.es les formulent en revendications.

Oui nous pouvons rassembler pour la défense de l'hôpital, la reconquête de la Sécurité sociale, pour l'augmentation de nos pensions, pour imposer l'amélioration de nos conditions de vie.

Parce que le pire, ce serait de continuer à regarder, sans rien faire. Proposons à nos voisins.es, ami.es, de **s'organiser pour ne pas être spectateurs.rices mais dans l'action.**



1^{er} congrès de notre syndicat Revendicatif. Offensif



Les derniers mois de l'année se rapprochent et nous pouvons dire que la mise en œuvre de nos orientations votées à notre congrès de février est largement effective.

34 syndiqué.es (18 pouvoirs) ont participé à notre 1^{er} congrès du Syndicat Multi professionnel des Retraité.es du bassin mâconnais pour échanger sur le contexte général et débattre des perspectives d'actions à développer sur notre territoire mâconnais.

Dans les interventions, plusieurs thématiques ont été abordées :

- ⇒ le droit à la santé, l'accès aux soins
- ⇒ la reconquête de notre Sécurité sociale,
- ⇒ nos valeurs de Paix,
- ⇒ le combat contre l'extrême droite,
- ⇒ les mobilités sur notre agglomération.
- ⇒ le pouvoir d'achat des pensions,
- ⇒ l'accès aux services publics, aux loisirs et à la culture sont les autres revendications évoquées sous différents angles.

Impulsé et dans le cadre des initiatives de l'Union Confédérale CGT des Retraité.es et de son Union Syndicale Départementale des Rétraité.es, le congrès en atelier est passé du dire au faire.

Sur nos problèmes d'accès aux soins et à nos droits à la santé plusieurs rendez vous de contact avec la population et de distribution de tracts ont été planifiés : Mâcon, Pont de Vaux, Pont de Veyle, la clinique, l'hôpital, Cluny.

Avec une trentaine d'inscrits pour la manifestation nationale à l'ARS de Dijon du 20 mars, le congrès a décidé vu la mobilisation, de réserver un bus en partance uniquement de Mâcon largement auto financé par les adhérent.es et sympathisant.es CGT dont celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer.

Les différents documents (rapport financier, rapport d'activité, feuille de route) ont été votés à l'unanimité.

Une Commission Exécutive de 14 membres et une Commission Financière de Contrôle de 3 membres ont été élues.

Bruno Maldonado, ancien salarié de la santé, a succédé à Joël Perrin, retraité cheminot comme nouveau Secrétaire Général du syndicat.

DES DÉCISIONS À L'ACTION



ACCÈS AUX SOINS

L'accès aux soins continue de se dégrader, lits hospitaliers fermés, gelés, pénurie de médecins hospitaliers, déserts médicaux, dépassements d'honoraires exorbitants, franchises médicales insoutenables....:

→ **Un cahier revendicatif local** a été travaillé avec nos adhérent.es et à partir de témoignages recueillis auprès de la population, énonce nos besoins et nos propositions

→ **Une demande de rencontre avec le directeur de l'hôpital de Mâcon** et son président du Conseil de Surveillance (Le maire de Mâcon) est en cours.

→ **Nous inviterons la population à se joindre en délégation** quand les dates seront connues.

TRANSPORTS GRATUITS

Les navettes gratuites à Mâcon :

Nous avons testé, questionné les usagers depuis le renouvellement de la Délégation de Service Public à Transdev en 2024 et la mise en service de la navette Est-Ouest.



Des améliorations sont indispensables et des trajets (Fréquences, horaires...) supprimés depuis l'instauration de la nouvelle navette doivent être rétablis pour les besoins de nombreuses personnes.

Nous avons compilé tout ceci dans un courrier envoyé à la Vice-Présidente de la MBA chargée des mobilités et aux maires de Charnay les Mâcon et St Laurent pour les rencontrer et faire connaître les besoins. Ces courriers sont à disposition sur demande.

1^{ER} MAI



Les adhérent.es CGT retraité.es largement présent.es au rassemblement du 1er mai

NON À LA SUPPRESSION DE L'ABATTEMENT DE 10%

Le 10 mai, place de l'hôtel de ville nous sommes allés à la rencontre de la population avec un tract pour faire connaître les contrevérités du gouvernement sur l'abattement des 10% qui bénéficie aux retraité.es (Relire l'article de notre Journal de Mai 2025) et pour son maintien.

Très bon accueil, bonne discussion avec les passants.

Sauf si ce n'est qu'un conseiller municipal de la majorité qui a été se plaindre à la police municipale que « la CGT était agressive avec les gens en les obligeant à prendre leur papier »

SOUTIEN AUX GRÉVISTES DE LA POLYCLINIQUE



Du 20 mai au 28 mai, les salarié.es se sont mis en grève à la Polyclinique du Val de Saône (Groupe Elsan) bloquant l'activité. Première grève en 35 ans avec près de 75 grévistes pour des hausses de salaire et de meilleures conditions de travail.

L'Union Locale CGT de Mâcon a été à leur côté pendant toute la durée du mouvement.

Des retraité.es CGT sont venu.es régulièrement les soutenir. Notre syndicat a fait un don de 100€ en solidarité et des retraité.es, individuellement.



Les 130 ans de la CGT, c'est 130 ans au service du monde du travail



Le 10 juillet, notre syndicat avait convié à l'Union Locale de Mâcon les adhérent.es du territoire à partager l'histoire de la CGT, le bilan de son héritage pour mieux appréhender l'avenir.

1895, c'est à cette date à Limoges que 28 fédérations d'industries et de métiers, 18 bourses du travail et 126 syndicats autonomes fondent la Confédération Générale du Travail. Première confédération syndicale créée en France dont le déploiement et la structuration ont influencé toutes les autres. Mais la vision du rôle du syndicalisme prônée par la CGT marque sa spécificité dans le paysage syndical national et international.

La CGT se définira comme un syndicalisme « de classes et de masse »

→ De classe pour défendre la classe exploitée contre la classe des exploiters, soit le travail contre le capital

→ De masse, car pour y parvenir, il faut être capable d'unir et rassembler toutes et tous les travailleuses et travailleurs

De là, la volonté de la CGT de s'organiser afin que les catégories de salarié.es puissent se sentir concernées par son activité et y adhérer.

Et un rapport au politique fait à la fois avec la volonté d'indépendance qui ne signifie pas neutralité et de recherche de rassemblement possible pour déboucher sur une transformation profonde de la société et s'opposer au risque majeur, aujourd'hui comme hier, de l'extrême droite.

Nous ne pouvons aujourd'hui savoir ce que sera l'avenir de cette organisation sans laquelle notre pays ne serait pas tout à fait ce qu'il est.

La seule chose dont nous pouvons être certain.es, c'est que le besoin des travailleuses et travailleurs de s'organiser pour se faire respecter, pour lutter et gagner des droits, sera présent aussi longtemps que durera l'exploitation capitaliste.

Pour rester elle-même, la CGT a sans cesse évolué et continuera de le faire.

DÉFENSE DE LA SÉCU



Le 26 juillet, les militants du syndicat ont fait signer cette carte-pétition sur les marchés de Cluny et Mâcon. Très bon accueil

MOBILISATIONS RÉUSSIES 18/09 - 2/10



1200 manifestant.es avec la même volonté : celle de dire "ça suffit". Les sacrifices incessants imposés aux travailleurs et travailleuses de ce pays doivent cesser.

À l'appel de la CGT avec CFDT, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNSA, les mâconnais ont exprimé une colère légitime et surtout une volonté de résistance face à des décisions politiques qui les affectent profondément.

Grèves, pétitions, mobilisations sur les lieux de travail ont marqué cette journée.



Les O.S. avaient lancé la date butoir du 24/09 pour que le 1er Ministre, Sébastien Lecornu réponde aux attentes du monde du travail; ce qu'il a refusé. Aucune réponse claire.

Le monde du travail souffre et c'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales a appelé à une grande mobilisation le 2 octobre.

À Mâcon, 600 personnes se sont mobilisées qui ont exprimé leur ras le bol, leur sentiment d'être ignoré, méprisé, de ne plus arriver à finir les fins de mois et qui ressentent de plus en plus une démocratie malade.

ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE MÂCON

**LA LUTTE, L'UNITÉ, LA PERSÉVÉRANCE,
ÇA DONNE UN BON RÉSULTAT !
ET ÇA PAIE**



LA LUTTE

Rappel : à l'initiative du syndicat CGT des retraité.es du mâconnais, des cheminots CGT, un collectif pour l'accessibilité pour tous à la gare de MACON s'est constitué !

L'UNITÉ

La CGT dans l'unité avec l'Association des Malades et invalides 71, l'Association des Paralysés de France, Défense des TER en Mâconnais, l'association des Infirmités Moteurs Cérébraux, Loisirs Solidarités des Retraités et Mâcon Vélo en Ville ont dénoncé l'inaccessibilité de la gare de MACON.

LA PERSÉVÉRANCE

Sur plusieurs années, ils ont multiplié les initiatives comme la distribution de tracts devant la gare pour informer les usagers, la signature d'une pétition... Ils ont demandé des audiences au Maire de MACON, à la direction de « Gare et Connexions » D'aucun n'a ménagé ses efforts !

RÉSULTAT

Dans son édition du mercredi 27 Août 2025, le JSL titre : mise en accessibilité de la gare de MACON : les éléments de la passerelle arrivent ! Viendra ensuite l'intervention des ascensoristes pour l'installation de 4 appareils. Ce que nous avons demandé. Le planning prévisionnel des travaux de mise en accessibilité doit courir jusqu'en Juin 2026.

ET ÇA PAIE :

Même si le JSL se garde bien de rappeler les actions de notre syndicat avec des associations pour arriver à ce résultat, qu'importe !

Nous, syndicalistes, savons la place que nous devons prendre, dans l'action, ensemble, avec les citoyens pour répondre aux besoins.

CARTE VITALE OU CARTE BANCAIRE ?

Monsieur Patrick Martin le président du grand patronat, propose, pour donner du pouvoir d'achat aux salarié.es, de supprimer « les charges sociales » surtout celles des entreprises. **Ce ne sont pas des charges mais des cotisations sociales.**

Nous célébrons cette année les 80 ans de notre Sécurité sociale issue du Conseil National de la Résistance, portée particulièrement par Ambroise Croizat, ministre du travail communiste et membre de la CGT.

Dans cette bataille idéologique dans le débat public et dans nos entreprises et nos services, la CGT défend partout des augmentations générales du salaire brut plutôt que des primes exceptionnelles sans cotisation sociale.

Des augmentations de salaire brut c'est donc plus de ressources pour la Protection Sociale et donc pour toute la vie alors que le salaire net c'est pour le mois.

La Sécurité sociale c'est la solidarité. Sans la Sécu, une grande partie de la population ne pourrait plus se soigner et leur vie en serait abrégée de plusieurs années voire menacée.



Exemples dans l'entourage des adhérent.es de notre syndicat : un malade dont le traitement coûte 77.000€/an, un enfant dont le sien

coûte 36.000€/mois, une retraitée avec un coût de 700€/mois qui représentent 70% de sa retraite. Et un accouchement c'est 2500€

Qui peut payer ces sommes sans Sécurité sociale ?

Nous devons ensemble retraité.es et salarié.es nous élever contre l'étatisation de la Sécu et les Projets de Lois de Financement de la Sécurité Sociale proposés par les gouvernements successifs et votés en Assemblée nationale qui détruisent à petit feu la Sécu depuis 1996.

Nous revendiquons le retour de la gestion par des assurés sociaux élus sur listes des 5 confédérations syndicales lors d'élections à la Sécurité sociale comme à sa création. ►

« C'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons »

Le budget de la Sécu est de loin le moins endetté et pourtant, le plus attaqué car la privatisation de notre Protection Sociale est vue comme **un juteux marché (660 milliards d'€)** mais aussi parce que cotiser selon ses moyens et bénéficier selon ses besoins n'est plus acceptable par les milliardaires réactionnaires.

Développons le syndicalisme pour que le rapport de force soit du côté des salarié.es et retraité.es et que la Sécu préservée et améliorée avec un 100% Sécu.

BIEN CHÈRES MUTUELLES

FORTES PÉNALITÉS POUR LES RETRAITÉ.ES

La flambée des tarifs des complémentaires santé, qui se conjugue avec le désengagement progressif de la Sécurité sociale du remboursement des soins, remet en cause radicalement le modèle d'égalité de tous en matière de santé, issu de la Libération.



Le critère de l'âge conduit à une sorte de tarification à la tête du client qui sert de variable d'ajustement pour l'équilibre budgétaire ou la réalisation des bénéfices des organismes complémentaires.

Au commencement de sa vie professionnelle, la complémentaire fait les yeux doux avec une cotisation mensuelle plus ou moins supportable de 39,74 € (1) mais devient insupportable (127.75€) au delà de 65 ans.

Les plus de 65 ans contribuent ainsi à hauteur de 40 % du chiffre d'affaires des

Organismes. Concernant le remboursement des dépenses de santé, le rapport 2024 de la Drees détaille les conséquences de cet écart criant de traitement entre jeunes et anciens sous l'angle du « reste à charge ».

Pour l'assurance maladie obligatoire, le reste à charge est annuellement de 360 € en moyenne de 20 à 39 ans mais saute à 1 200 € après 70 ans. Pour la complémentaire, il passe de 100 € à 410 €. La Drees relève ce cumul de peines pour les seniors, avec des besoins de santé qui augmentent mais des couvertures qui se réduisent, notamment lors du passage d'un contrat collectif à un contrat individuel.

On évoque souvent une triple peine pour les retraités.

1°) La première tient au critère d'âge.

2°) La seconde est l'obligation de cotiser à 100 % quand l'employeur n'est plus là pour prendre en charge sa part obligatoire de 50 %.

3°) La troisième est l'obligation pour les retraités de réduire leur niveau de couverture pour assumer la dépense alors même que leur état de santé exigerait de l'améliorer. On sait que 56 % des actifs accèdent à des contrats de classe A, très couvrants, mais seulement 11 % des retraité.es .

De plus, il faut prendre en compte, la fameuse « taxe mutuelle » (TSA) – *reversée à l'État par les mutuelles pour financer la Sécurité sociale et qui absorbe environ deux mois de cotisation sur douze* – qui est indexée sur la cotisation. Tant pis pour les personnes âgées qui doivent consacrer en moyenne 10 % de leur budget à la complémentaire.

UN SYSTÈME DE SANTÉ PROCHE DU BURN-OUT

Face au rouleau compresseur des charges en frais de santé qui pèsent de plus en plus lourdement sur les consommateurs, Indecosa-CGT a pris position et formulé des propositions pour sortir de la spirale inflationniste.

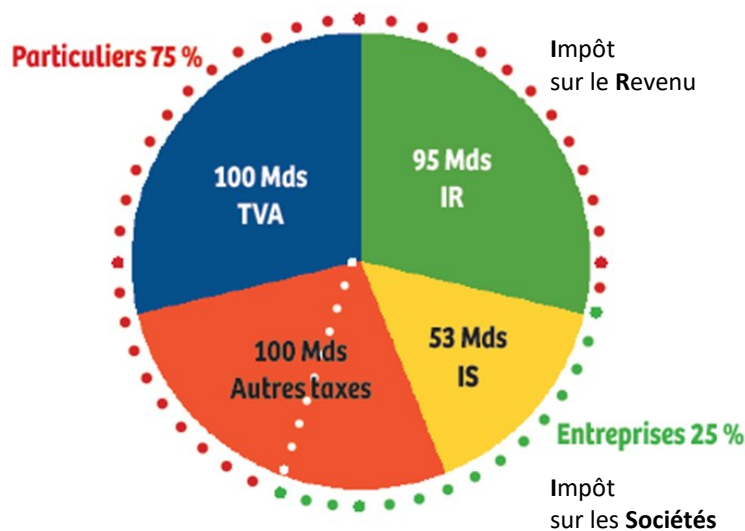
Rappelant un principe fondamental, l'association réaffirme que la santé n'est pas une marchandise mais un bien commun qui doit être inscrit dans la Constitution .

Dans cet esprit et pour lutter contre le renoncement aux soins des personnes en difficulté, Indecosa demande l'abandon des franchises médicales, l'abrogation du forfait hospitalier et la généralisation du tiers payant quel que soit l'établissement ou la discipline tout en s'opposant à la tarification à l'acte. Enfin, Indecosa-CGT réclame la prise en charge de 100 % des soins par la Sécurité sociale, la suppression des assurances santé et que les mutuelles aient un rôle uniquement de prévention et l'abandon du forfait patient urgences.

(1) Source Indécosat IN Magazine mars avril 2025

JUSTICE FISCALE, DÉCRYPTAGE QUI PAYE QUOI ?

Nous sommes censés payer des impôts à hauteur de nos facultés contributives. Mais la réalité est bien différente, l'analyse des recettes de l'État le démontre. Ainsi, la répartition sur 350 milliards de recettes en 2025 pour l'État* est de



☞ **100 milliards sont dus à la TVA**, payés intégralement par les particuliers.

☞ **95 milliards d'impôts sur le revenu** payés intégralement par les particuliers.

☞ **53 milliards constitués par l'impôt sur les sociétés** payé par les sociétés.

☞ **les 100 milliards restants sont des taxes** diverses payées par les particuliers et les entreprises.

Conclusion : les recettes fiscales sont alimentées à plus de 75% par les particuliers

*Le montant de la TVA payée par les consommateurs s'élève à 300 Mds d'€, dont 200 Mds vont aux collectivités locales et à la compensation de la baisse des cotisations sociales des entreprises.

Ces impôts sont censés servir l'intérêt général. **MAUVAISE NOUVELLE, C'EST DE MOINS EN MOINS LE CAS :**

Si 75% des recettes proviennent des particuliers, on pourrait penser qu'une importante partie des dépenses leur soit consacrée, favorisant la redistribution sociale entre les plus riches et les plus pauvres, pour que soient satisfaits les besoins les plus élémentaires comme la santé. Il n'en est rien puisque les budgets des hôpitaux, de l'enseignement, des services publics sont en baisse.

Pourtant 211 milliards d'€ d'aides publiques sont accordées chaque année aux entreprises, selon le rapport du sénat de l'été 2025, sans contrepartie ni contrôle et sans obligation de résultat, alors que le gouvernement dit rechercher 44 milliards.

Et les riches, contribuent-ils plus que les pauvres ? MAUVAISE NOUVELLE: PAS DU TOUT !

Les plus riches bénéficient de revenus autres que ceux du travail (qui sont taxés jusqu'à 45%).

Ils perçoivent des dividendes (imposés à 30%) : une partie des bénéfices des sociétés dans lesquelles ils ont des actions, des revenus provenant de la vente de leurs placements immobiliers (appartements ou maisons) ou mobilier (actions de sociétés). Ils ne dépensent pas tous leurs revenus, ils paient donc proportionnellement moins de TVA que les autres citoyens.

➔ **Les riches ne le sont pas devenus par leur travail**, mais le plus souvent en capitalisant sur le travail des autres et/ou par héritage, bénéficiant de multiples exonérations ou abattements.

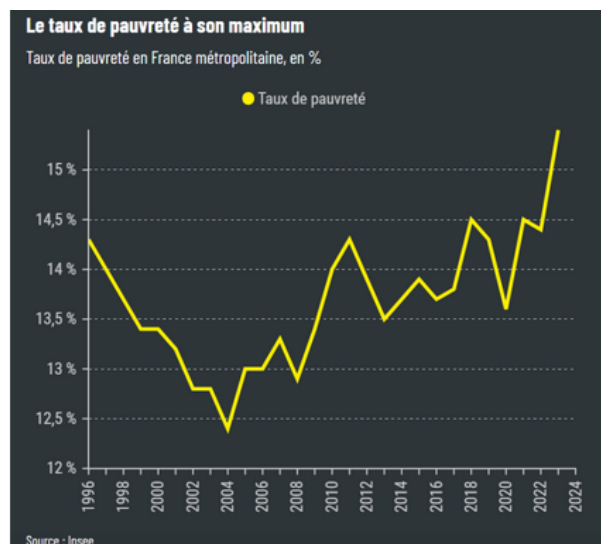
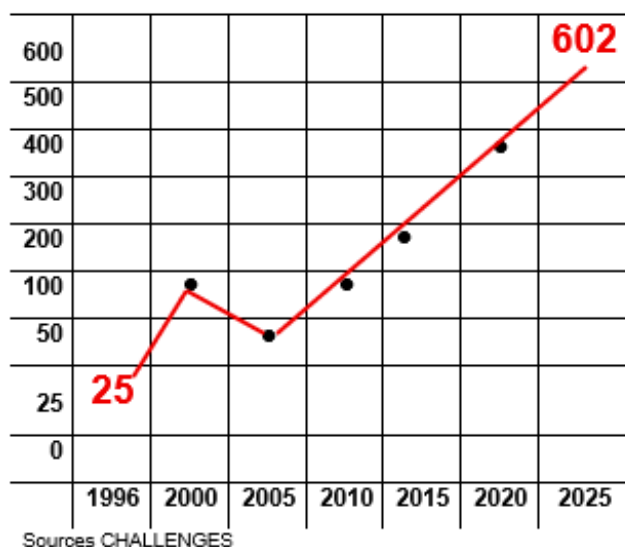
➔ **Les transmissions d'entreprises** effectuées par donation ou succession bénéficient d'une exonération de 75% ("pacte Dutreil"), y compris sur des biens professionnels.

➔ **Les très riches**, qui bénéficient de très gros revenus de capitaux, échappent presque totalement à l'impôt sur le revenu en montant des sociétés fictives (trusts) tolérées de fait par les autorités.

L'ISF a été remplacé par un minuscule impôt sur le patrimoine non professionnel dont les taux sont encore plus faibles. **Il rapporte 10 fois moins que les taxes foncières (2,7 milliards contre 26 milliards).**

Selon les révélations du Canard Enchaîné, le taux d'imposition effectif de Bernard Arnault s'élèverait à moins de 14% sur ses revenus totaux annuels, estimés à 1,3 milliards d'Euros.

Ce taux de 14% correspond à celui appliqué à un couple sans enfant gagnant 150 000 € par an.



LES 10 FAMILLES LES PLUS RICHES DE FRANCE ONT VU LEUR PATRIMOINE BOURSIER MULTIPLIÉ PAR 24

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Économique (INSEE) situe le seuil de pauvreté à 1 216 euros comme dans les autres pays européens . **L'institut a révélé un taux de pauvreté record en France de 15,4% en 2023, soit près de 11 millions de personnes.**

Dans un pays, riche comme le nôtre, avec un nombre grandissant de milliardaires, jamais le nombre de personnes pauvres n'avait été aussi élevé, jamais autant de personnes n'avaient basculé dans la pauvreté en un an. La hausse de la population n'est pas seule en cause, puisque le taux de pauvreté a lui aussi progressé.

Beaucoup de personnes ne sont pas prises en compte par l'INSEE comme les ménages d'étudiants, les personnes sans domicile fixe, ceux qui vivent en caravane ou en maison de retraite et les habitants des départements d'outre-mer. **Ce qui correspondant à près de 2,1 millions de personnes qu'il faudrait comptabiliser en plus** selon une autre enquête de l'INSEE. **Ainsi en 2023, le nombre total de pauvres est sans doute proche de 13 millions de personnes !**

Le rapport 2024 de l'observatoire des inégalités nous montre que:

- 24% de la population n'a pas les moyens financiers de partir en vacances une semaine dans l'année
- 12% de la population n'a pas les moyens financiers de chauffer suffisamment son logement
- 1 personne sur 4 se prive sur les repas
- 24,5% des chômeurs sont exposés à la pauvreté
- 1 personne handicapée sur 5 est pauvre
- 77% des habitants de Mayotte sont pauvres



Notre camarade **Christian DOMINE** est décédé le dimanche 15 juin à l'âge de 70 ans. Infirmier Psy, il a travaillé à l'hôpital de Mâcon en pédo-psychiatrie pour les adolescents puis s'est reconverti comme chauffeur à Car postal.

